

Compte rendu

Ce mardi 12 avril 2022 s'est tenu un comité technique local portant sur l'unique sujet de la mise en place du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (et questions diverses en fin de réunion).

Ce fonds est issu du protocole signé, le 22 octobre dernier, par les organisations syndicales représentatives et portant sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFIP. La DIRCOFI Sud Pyrénées a ainsi été dotée d'une enveloppe de crédits de **23 339€**.

Nous avons rappelé dans notre déclaration liminaire les principes qui ont guidé nos votes (vote favorable à l'ensemble des propositions des agents, sous réserve qu'elles ne relèvent pas de la responsabilité de l'Etat employeur ; répartition visant la plus grande équité possible).

Sur la question des coûts, la direction a confirmé l'obligation de passer commande auprès du fournisseur exclusif, l'UGAP (marché national), dont la qualité des produits promise sur descriptif se paie au prix fort...

38 propositions étaient présentées. Vous trouverez ci-après :

- la liste des projets retenus ;

Actions retenues lors du CTL	
Création et aménagement d'un nouvel espace de convivialité rue Merly (au RDC, bureau 2, en face de la cafétéria), canapé, poufs, cafetière, mange-debout, armoire pour échange de livres.	3 100,00 €
Réaménagement espace café de la BEP	555,00 €
Achat de 10 cafetières (Nîmes, Albi, Montpellier, Auch, Tarbes, Cahors, Rodez, Perpignan, Mende, Carcassonne)	1 200,00 €
Achat de 3 tabourets de bar pour la salle de convivialité de Carcassonne	780,00 €
Acquisition de pompes à pied à fixer au sol pour compléter l'aménagement du local à vélo de la rue Merly et pour le site de Cahors	2 192,00 €
Acquisition d'une station de réparation pour le local à vélo de la rue Merly	1 204,00 €
Acquisition de purificateurs d'air (demande de 26 collègues+ 5 appareils salles de réunion)	6 386,00 €
Acquisition de 27 plantes (demande de 27 collègues)	810,00 €
Acquisition de 20 plantes dépolluantes (demande de 20 collègues)	600,00 €
Ateliers bien-être (sophrologie, réflexologie)	3 000,00 €
Acquisition de 14 tableaux (10 à la demande de collègues de Perpignan et 4 pour la salle de convivialité de la rue Merly)	900,00 €
Toulouse : mise en place tri sélectif des déchets. Contrat PAPREC	2 706,00 €
TOTAL	23 433,00 €
Sur proposition Solidaires et soumis à expertise de la Centrale : achats de bons cadeaux « la ruche qui dit oui » à 10€ l'unité :	2 110,00 €

- la liste des projets ayant donné lieu à un vote favorable des représentants des personnels mais non retenus par la Direction (non réalisables, gratuits, ou déjà existants)

projets ayant donné lieu à un vote favorable des représentants des personnels mais non retenus par la Direction (non réalisables ou gratuit ou déjà existant) :	
Montpellier : création d'un espace de convivialité DIRCOFI dans les bureaux de passage du 1 ^{er} de l'immeuble APOLLO	Réponse DDFIP34 : pas de possibilité de créer un espace de convivialité DIRCOFI dans les bureaux de passage. Maintien des 6 bureaux de passage communs. Des espaces de convivialité communs (pour l'ensemble des services) sont aménagés au 1 ^{er} et 3eme étage.
Autorisation d'utiliser four micro ondes et frigo Montpellier	Pas autorisé par le règlement intérieur du bâtiment
Panneaux indiquant bornes de recyclage les plus proches	Gratuit
messagerie tchat pour échanges entre agents	Existant
Aide financière télétravail à domicile	Exclu du dispositif selon la DG
Montpellier : tables, chaises, parasols transat sur terrasse commune	Pris en charge par la DDFIP34
baby foot rue Merly	Pas de local adéquat
Journée de plein air sportive ou culturelle	pas suffisamment abouti pour trouver un consensus
acquisition tapis de course vélo elliptique	Pas de local adéquat
activité physique et sportive : participation financière	Exclu du dispositif selon la DG
Participation aux frais d'essence	Exclu du dispositif selon la DG
participation pour acquisition d'un moyen de mobilité douce	Exclu du dispositif selon la DG

- la liste des projets ayant donné lieu à un vote défavorable des représentants des personnels (budget relevant de la dotation globale de fonctionnement ou du CHSCT)

Projets ayant donné lieu à un vote défavorable des représentants des personnels (budget relevant de la DGF ou du CHSCT) :	
Dotation en écrans fixes de grande taille	Relève de la DGF
Mobilier pour télétravail	Relève de la DGF
Acquisition de stations d'accueil pour les PC portables	Relève de la DGF
Licence excel	Relève de la DGF
Acquisition de souris ergonomiques pour les PC, alimentation supplémentaire, support de stockage	Relève de la DGF
Actions de prévention des TSM (amélioration des postes de travail, fauteuils) : relève du CHSCT	Relève du CHSCT
éclairages couloirs rue Merly	Relève de la DGF
Interrupteurs permettant un allumage différencié des panneaux LED	Relève de la DGF
Relamping avec LED	Relève de la DGF
Garage à vélo abrité Rodez	Relève de la DGF
place de parking supplémentaire avec borne recharge pour véhicule électrique Perpignan	Relève de la DGF
Borne recharge pour véhicule électrique Toulouse/ Rodez	Relève de la DGF
Actualisation des connaissances code de la route	Relève du CHSCT

Questions diverses :

Fonctionnement du réseau rue Merly :

Nous avons demandé à la Direction si une expertise réseau était prévue (nous sommes nombreux à avoir remarqué des problèmes de réseau lors des visio-conférences depuis la rue Merly).

> une expertise du réseau devait être effectuée dans le cadre des travaux liés à la téléphonie (passage en ToIP). Cette opération de ToIP étant reportée, la Direction envisage une analyse du réseau en amont de ces travaux est possible.

Deux conseils émis par l'ESI pour ne pas saturer le réseau pendant les visio-conférences : couper la messagerie et s'agissant des navigateurs internet, ne laisser ouverte que la page de la visio.

ACF non pérenne en DIRCOFI :

Nous avons abordé le sujet du régime indemnitaire des brigades en DIRCOFI relayant les interrogations de collègues (ce régime indemnitaire présente la particularité de ne pas être pérenne, faisant exception dans le référentiel des allocations complémentaires de fonctions de la DGFIP) : l'ACF « Dir. Nales et spécialisées » qui porte le n°201809 sur la fiche de paye , n'est en effet versée que de la 2eme à la 9eme années de fonction incluse (montant 77,99€).

Nous avons demandé à la Direction ce qui justifiait cette exception défavorable aux collègues. La direction remontera ces observations à la direction générale.

Réouverture de la cafétéria rue Merly :

Le directeur a confirmé la réouverture de la cafétéria. Il a également annoncé quelques travaux de peinture et de modernisation. Pour préserver l'hygiène des lieux, des règles d'usage (notamment du frigo, à vider impérativement en fin de semaine) seront communiquées.

Planning partagé pour l'utilisation des véhicules de service :

La question de la mise à disposition d'un planning qui puisse être consulté et mis à jour lors des interventions en entreprise (pour faciliter la prise de rdv) a été posée.

La direction a pris note de cette demande.